



16^{ème} CONFÉRENCE

DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

DES PETITS ÉTATS D'EUROPE

PROJET DE DECLARATION FINALE AMENDE

Adoptée le 20 juin 2023, par les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe à l'issue de la XVI^{ème} Conférence, organisée au Grand-Duché de Luxembourg

Les Présidentes et Présidents, ou représentants, des Parlements de la Principauté d'Andorre, de la République de Chypre, de la République d'Islande, de la Principauté du Liechtenstein, du Grand-Duché de Luxembourg, de la République de Malte, de la Principauté de Monaco, du Monténégro et de la République de Saint-Marin ;

Réunis au Grand-Duché de Luxembourg, du 18 au 20 juin 2023, suite à l'invitation du Président de la Chambre des Députés du Luxembourg, Monsieur Fernand Etgen, à l'occasion de la 16^{ème} Conférence des Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe ;

Réaffirmant leur gratitude de pouvoir se rencontrer à l'occasion d'une conférence rassemblant des pays partageant les mêmes valeurs ;

Prenant acte de leur volonté et de leurs efforts continus de protéger la démocratie, de garantir l'état de droit, de promouvoir les droits de l'homme et de respecter et de faire respecter le droit international ;

Reconnaissant l'importance d'entretenir les relations entre les parlements des petits Etats d'Europe dans le cadre de la coopération et de la collaboration interparlementaire ;

Réitérant la nécessité de se rassembler, de partager leurs expériences et leurs perspectives concernant des sujets présentant un intérêt particulier pour les petits États afin d'atteindre leurs objectifs communs à travers la solidarité ;

Se louant du succès de la 16^{ème} édition de la Conférence des Présidentes et Présidents de Parlement des petits Etats d'Europe, des résultats des discussions et des échanges fructueux et des nouvelles idées et initiatives bénéficiant à tous les pays participants ;

Remerciant l'initiative du Président de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg d'inviter les représentants des offices de tourisme de leurs nations à la Conférence afin d'échanger des points de vue sur des sujets d'intérêt commun, tels que le tourisme éthique et durable ;

Soulignant l'impérativité de maintenir leur rendez-vous annuel ;

Saluant l'initiative du Parlement de Malte d'accueillir les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe à l'occasion de leur 17^{ème} Conférence ;

Proclamant, à la suite de discussions et d'échanges approfondis et productifs tout au long du programme de la conférence, l'envergure des sujets débattus et d'en résumer les conclusions retenues ;

- **Considérant l'agression russe contre l'Ukraine**

1. Les Présidentes et les Présidents de Parlements des Petits d'Etats d'Europe expriment leur solidarité et leur soutien à l'Ukraine ;
2. Ils condamnent fermement les violations du droit international humanitaire commises par la Russie, et se félicitent des enquêtes menées par la Cour pénale internationale sur d'éventuels crimes de guerre ou crimes contre l'humanité ; ainsi que, de manière générale, toute violation du droit international dans le monde entier, sans exception ni deux poids, deux mesures ;
3. Ils s'engagent à épuiser tous les moyens parlementaires à leur disposition afin de contribuer à la résolution pacifique de l'invasion militaire russe à grande échelle de l'Ukraine ;
4. Ils affirment leur détermination à sceller l'ancrage de l'Ukraine dans l'Europe démocratique dont ils défendent les valeurs et les principes ;
5. Ils décident de continuer à apporter leur soutien et leur solidarité au peuple ukrainien, en particulier aux femmes et aux enfants, qui sont les victimes les plus vulnérables du conflit ;

- **Considérant les nouvelles menaces pour les institutions démocratiques**

1. Les Présidentes et Présidents constatent l'existence de nouvelles menaces visant les institutions démocratiques et réaffirment la nécessité d'agir en accord avec les valeurs démocratiques qui unissent les petits Pays d'Europe ;
2. Ils s'engagent à défendre la transparence et le respect de l'état de droit dans les parlements afin de maintenir la confiance des citoyens dans nos systèmes démocratiques ;
3. Ils soulignent en particulier la nécessité de s'engager auprès des jeunes en ouvrant les parlements aux jeunes, à la fois en proposant des activités d'éducation civique et un espace permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations, et en servant d'amplificateurs de la voix des jeunes ;
4. Conscients du fait que les parlements sont de plus en plus confrontés à des défis multiples, ils insistent sur la nécessité de partager leurs ressources et leurs connaissances ;
5. Ils soutiennent la coopération entre les pays démocratiques, permettant l'élaboration de solutions renforçant la démocratie ;
6. Ils promeuvent la mise en place d'un front commun contre la désinformation ensemble avec les gouvernements, les médias et la société civile, en vue de maintenir la stabilité des institutions démocratiques ;
7. Ils reconnaissent le besoin urgent d'une réponse collective et unifiée à l'environnement toxique dans les médias sociaux contre les hommes et femmes politiques et les membres du parlement en particulier, qui décourage les femmes et les jeunes de participer activement à la vie politique ;

- **Considérant la cybersécurité dans les parlements des petits Etats d'Europe**

1. Les présidentes et présidents reconnaissent l'ampleur et l'importance de la sécurité informatique pour les travaux parlementaires, notamment en ce qui concerne la stabilité institutionnelle et politique des parlements ;
2. Ils s'engagent à protéger les données et les activités parlementaires des attaques cybernétiques, à accorder une attention accrue à la cybersécurité et à adopter des politiques nationales de sécurité informatique tout en renforçant la coopération internationale visant à prévenir ces attaques ;
3. Ils reconnaissent leur responsabilité de réaliser des analyses approfondies des risques liés à la sécurité informatique, de mettre en place des protocoles de sécurité et de former leur personnel à la sécurité informatique ;
4. Ils souhaitent une collaboration et une coopération étroites entre les parlements des petits Etats pour garantir la sécurité de leurs données et activités ;
5. Ils invitent les parlements à partager leurs expériences et bonnes pratiques en matière de cybersécurité, ainsi qu'à veiller à l'inclusion de toutes les autorités compétentes dans la détection et la prévention des attaques ;
6. Ils conviennent d'explorer la possibilité de créer un forum informel entre les services de technologie de l'information de leurs parlements, qui organiserait des réunions dès que possible, en ligne ou en personne ;
7. Ils reconnaissent la menace sans précédent et l'importance de mettre en place des programmes de sensibilisation à la sécurité informatique au sein des parlements ;
8. Ils reconnaissent la contribution positive qu'un cadre législatif européen unifié et commun apporterait à la protection des citoyens, des groupes minoritaires, des femmes et des jeunes en particulier, à l'égard de l'utilisation négative des médias sociaux ;

Considérant la durabilité dans le tourisme, les présidentes et présidents, conscients du rôle crucial que joue le tourisme dans leurs pays respectifs et s'engageant à soutenir la durabilité dans l'industrie du tourisme fortement marquée par les conséquences de la pandémie de la Covid-19 ;

1. Reconnait la valeur du tourisme sur le plan économique ainsi que les bénéfices socio-économiques, culturels et environnementaux qui en découlent ;
2. Veillent à développer et promouvoir des stratégies de tourisme durable tout en luttant contre la dégradation l'environnement ;
3. Rappellent que les voyages et les échanges dans et à travers les petits Pays d'Europe peuvent renforcer les liens et l'entente entre les peuples, contribuer à la compréhension interculturelle et sauvegarder la solidarité et, par là, la paix.
4. Ils consentent à étudier la possibilité de développer des initiatives communes dans le secteur du tourisme, y compris de participer conjointement à des expositions internationales, afin de promouvoir le tourisme et les produits locaux des petits États d'Europe, ainsi que leur capacité à adapter leur modèle touristique à la nouvelle réalité.

Les Présidentes et Présidents de Parlement des Petits Etats d'Europe conviennent de se retrouver en 2024, pour la 17^{ème} Conférence, à Malte qu'ils remercient pour sa proposition d'accueillir leur réunion annuelle et se réjouissent de ce prochain échange.

Fait au Luxembourg, le 20 juin 2023